



COOPERATION DECENTRALISEE AUCH - MANTASOA
APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DU
CENTRE DE MANTASOA A MADAGASCAR

Rapport semestriel No1, Novembre 2019



La source d'eau du réseau

Rapport préparé par Experts-Solidaires, la Direction Régionale de l'Eau d'Analamanga et le cabinet d'études MIARY.

Projet financé par les communes de Mantasoa et d'Auch ; l'Agence Adour Garonne et Ny Ravo



1 INTRODUCTION

1.1 RESUME

Le projet d'équipement en eau du centre de Mantasoa s'inscrit dans le cadre d'une coopération décentralisée entre la ville d'Auch capitale du Gers, et la commune de Mantasoa, située à 80 km à l'ouest de Tananarive, la capitale de Madagascar. Il consiste à équiper le centre de la commune (7500 habitants en 2019, 11000 habitants en 2035) d'un réseau d'eau potable. Ce projet fait suite dans une logique d'étapes d'appui d'Auch à la commune de Mantasoa :

- 2015-2017 : Réalisation du réseau d'eau du quartier d'Anjozoro
- 2017-2018 : Préparation d'un schéma directeur d'eau et assainissement de toute la commune
- 2018 : Sélection et mise en place d'un délégataire pour gérer le service de l'eau sur l'ensemble de la commune
- 2019-2020 : Réhabilitation / réalisation du réseau d'eau du centre de Mantasoa (projet en cours)

Le projet d'équipement en eau potable du centre de Mantasoa, comprend la réhabilitation du captage d'une source de 3,4 l/s, l'installation de 25 km de conduites principales, la construction ou la réhabilitation de 3 réservoirs de 50 m³. Les travaux ont été confiés au délégataire, Ny Ravo.

Le cout total du projet est de 222 000 EUR. Il est financé par la ville d'Auch et la commune de Mantasoa, l'Agence Adour Garonne, le délégataire (Ny Ravo) et Experts-Solidaires.

Le projet démarré en Avril 2019. Les 6 premiers mois ont été consacrés à la mise en place du projet. Les travaux démarrent en ce moment. Les grandes étapes développées dans le semestre passé incluent :

- La formalisation de l'accord de travail avec la DREAH pour le suivi du projet
- La contractualisation du bureau d'étude MIARY qui avait précédemment préparé le schéma directeur et l'avant projet détaillé
- La préparation des dossiers d'appel d'offres de travaux par le bureau d'étude avec validation d'Experts-Solidaires
- L'Appel d'offres et la sélection de l'entrepreneur, Ny Ravo
- La contractualisation de l'entrepreneur, le 9 septembre 2019 par Mme Le Maire de Mantasoa
- La rédaction du dossier d'exécution par l'entrepreneur

Cette phase s'est conclue par la visite de Mme Le Maire de Mantasoa à Auch, les 7,8 et 9 Octobre, où elle a été accueillie par l'équipe municipale d'Auch.



1.2 AVANCEMENT DU PROJET

Activités principales	Commentaires	% d'avancement
Contractualisation du BE	Contrat préparé en Avril/Mai 2019 signé le 2 Mai 2019 entre la DREAH et le Miary	100%
Dossier d'Appel d'Offres	Finalisé en Mai 2019	100%
Sélection et contractualisation d'une entreprise de travaux	Appel d'offre lancé en Juin 2019 et finalisé en Aout 2019. Contractualisation de Ny Ravo en Septembre 2019	100%
Lancement des travaux	Dossier d'exécution en cours de validation par le Bureau d'études Complément d'information demandé concernant la source d'eau du réseau	5%
Sensibilisation de la population	Document de sensibilisation préparé avec Ny Ravo, la DREAH et la commune. Contrat à signer après les élections communales	20%
Formation à la maitrise d'ouvrage	Attente des élections prévues le 27 Novembre	0%
Equipement de la DREAH	Matériel à fournir lors de la prochaine mission	0%

De manière générale les premiers mois du projet se déroulent normalement, avec les activités prévues, mobilisation du bureau d'étude, de la sélection de l'entreprise de travaux, de la mobilisation du gestionnaire, de la préparation du plan de formation.

Toutefois, le calendrier électoral à Madagascar a entraîné depuis le mois d'Octobre, un ralentissement des activités, qui devraient reprendre à plein début Janvier 2020.

Par ailleurs, d'un point de vue technique, la source d'eau du réseau s'est avérée moins productive que ce qui avait été prévu dans les études initiales. Le délégataire, Ny Ravo, et l'expert qui suit le projet, Etienne Bialais ont demandé que soit trouvée une source additionnelle, ce qui est en cours.

Nous remercions tous les partenaires de leur soutien à ce projet.

1.3 IDENTIFICATION DES ACTEURS

1.3.1 MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

- Nom : Ville d'Auch
- Statut : Commune
- Domaine de compétences : Gestion d'Eau et Assainissement

1.3.2 OPÉRATEUR DE MISE EN ŒUVRE

- Nom : Experts-Solidaires
- Adresse : Bat 1, Parc Scientifique Agropolis II, 2196 Bd de la Lironde, 34980 Montferrier sur Lez
- Pays : France
- Téléphone : 06 04 18 26 94
- Personne à contacter : Jean-Pierre Mahé
- Statut : Directeur
- Domaine de compétences : Eau, assainissement, énergie, habitat, sécurité alimentaire et environnement.
- Expériences dans le domaine de la coopération dans l'eau et assainissement : L'association Experts-Solidaires mène actuellement des projets d'aménagement d'eau potable dans 6 communes de Madagascar.

1.3.3 PARTENAIRE DU PAYS BÉNÉFICIAIRE, MAITRE D'OUVRAGE LOCAL

- Nom : Commune de Mantasoa
- Maire : Mme Lala RANAIVO HARISOA
- Adresse : Mairie de Mantasoa, District de Manjakandriana, Faritra Analamanga, Madagascar
- Statut : Commune
- Email : comantasoa@gmail.com

1.3.4 PARTENAIRE TECHNIQUE LOCAL

- Nom : Direction Régionale de l'Energie, l'Eau et les Hydrocarbures d'Analamanga
- Adresse : Ex GARAGE 3A Nanisana
- Chef de Projet : Hasina Rakotonoely
- Email : Hasin_aina20@yahoo.fr

1.3.5 BUREAU D'ETUDE

- Nom : Miary
- Chef de Projet : Andrianantoanina Romuald, Directeur
- Email : Miary@moov.mg

1.3.6 GESTIONNAIRE/ INVESTISSEUR

- Nom : Ny Ravo
- Chef de Projet : Paoly Jaona Rakotovololona
- Email : paolyjaonarakotovololona@yahoo.fr

2 CONTEXTE

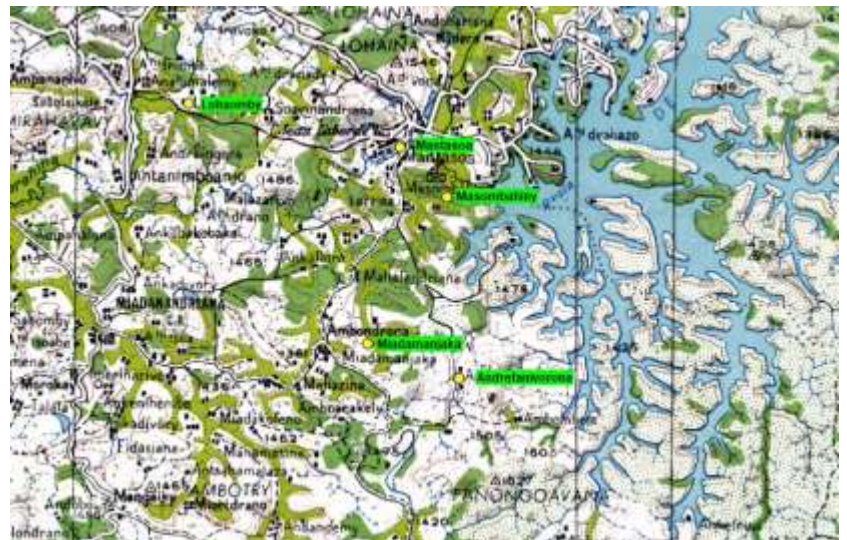
2.1 LOCALISATION

La commune rurale de Mantasoa se trouve à 70 Km de la Capitale. Elle est accessible par la RN 2 suivie d'une piste carrossable le tout sur un trajet d'environ 2 heures. S'étendant sur une superficie de 85 Km² avec une population de 13 500 habitants, La commune est composée de onze fokontany, dont : Masombahiny, Ambohitrinibe, Ambohidahy, Ambohitravoko, Andrefanivorona, Lohomby, Miadamanjaka, Anjozoro, Ambohidandy, Andriambazaha et Mantasoa.

Lieu du projet



Carte du pays, de la région
et de la commune de Mantasoa



2.2 DÉMOGRAPHIE

D'après les données recensées dans RGPH 2010 (recensement général de la population et de l'habitat), et tenant compte de l'accroissement de la population, la commune rurale de Mantasoa compte environ 13 500 habitants dont environ 18% d'entre eux se concentre dans le chef-lieu. L'ethnie dominante est Merina. Les fokontanys de Mantasoa et d'Anjozoro sont les plus peuplés de la commune en abritant presque 32,6% de la population totale.

TABLEAU DE REPARTITION DE LA POPULATION ET ACCES A L'EAU

Fokontany	Population	BF ou BS	BP	Taux d'accès
Mantasoa	2431	5	0	33,9
Anjozoro	1930	30	0	68,4
Ambohitrinibe II	1490	0	0	0
Ambohidahy	640	0	0	0
Ambohitravoko	649	0	0	0
Ambohidandy	867	0	0	0
Lohomby	1345	0	0	0
Miadamanjaka	1086	0	0	0
Masombahiny	1481	3	0	33,4
Andrefanivorona	845	2	0	39,1
Andriambazaha	701	0	0	0
Total	13 464	40	0	24,5

3 LE PROJET

3.1 OBJECTIF

Améliorer l'état sanitaire des populations du centre de Mantasoa, par l'amélioration de l'accès à l'eau, l'assainissement et de l'environnement général dans le village.

Objectifs spécifiques :

- Fournir aux usagers du centre de la commune un accès à l'eau potable pérenne en qualité, quantité
- Sensibiliser la population à l'utilisation de l'eau, l'hygiène et l'amélioration de l'environnement
- Développer un système de gestion fiable et économiquement viable
- Développer l'attractivité du centre de Mantasoa pour les activités économiques, tel que le tourisme local

3.2 BÉNÉFICIAIRES

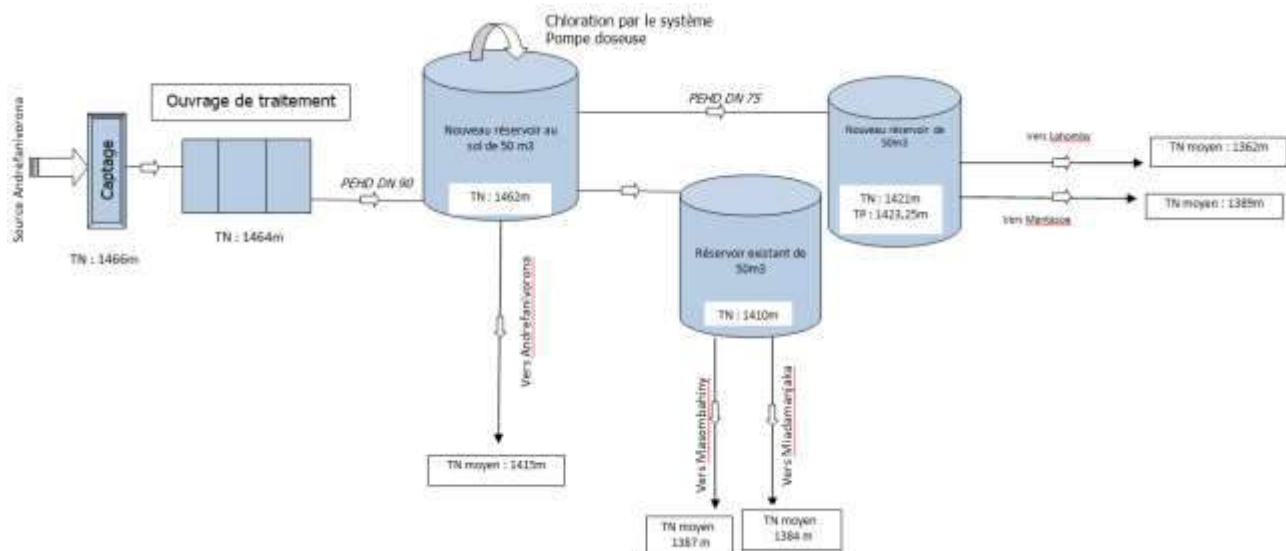
- Bénéficiaires directs : 7389 habitants en 2018, et 11 200 habitants en 2032, habitant le centre de Mantasoa et les fokontanys périphériques.

3.3 LE DESCRIPTIF DU RESEAU

DESIGNATION	UNITE	VALEUR OU TYPE
- Population à desservir horizon quinze ans	hab.	11 181
- Débit moyen mesuré (à partir du mois de juin jusqu'au mois d'Octobre 2018)	l/s	>5
- Débit d'étiage mesuré (Octobre)	l/s	3,4
- Dotation (2032)	l/j/hab	30
- Coefficient de pointe pour le dimensionnement hydraulique	-	1,32
- Débit de pointe pour le dimensionnement hydraulique	l/s	5,15
Besoins moyens journaliers 2032	l/s	3,9
- Ouvrage de captage (à réhabiliter)		
• Type		Bassin de retenue
• Section		Rectangulaire
• Matériaux		Béton arme et béton cyclopéen
- Unité de traitement (à réhabiliter)		
• Type		Bassin de filtration à 3 compartiments
• Nature		En béton armé
• Section		Rectangulaire
- Ouvrage de stockage		
• Réservoir à Andrefanivorona (à construire)		Réservoir au ras du sol
Nature		Béton armé
Forme		Cylindrique

DESIGNATION	UNITE	VALEUR OU TYPE
Capacité	M3	50
• Réservoir à Masombahiny (à réhabiliter)		Réservoir au ras du sol
Nature		Béton armé
Forme		Cylindrique
Capacité	M3	50
Réservoir à Mantasoà (dans CSB à construire)		Réservoir au ras du sol
Nature		Béton armé
Forme		Cylindrique
Capacité	M3	50
- Points d'eau		1 Kiosque à eau, branchements sociaux, branchements particuliers
Corps		En béton ordinaire et maçonnerie
Débit estimatif au robinet	l/s	0,3
- Conduites	Nature	PEHD
• Amenée	ML	DN 90 : 38
• Distribution	ML	DN 90 : 7 490
	ML	DN 75 : 66
	ML	DN 63 : 8 767
	ML	DN 50 : 5 023
	ML	DN 40 : 2 797
	ML	DN 32 : 64
	ML	DN 25 : 11 809
- Pression nominale	bar	12,5

Schéma synoptique du réseau proposé



4 LES ACTIVITES EFFECTUES DANS LE SEMESTRE

Les réalisations effectuées dans le précédent semestre :

- Contractualisation avec le bureau d'études
- Rédaction d'appel d'offres de travaux
- Appel d'offres et sélection de l'entreprise de travaux
- Rédaction du contrat de travaux
- Préparation du contrat de formation.

4.1 RESUME DU CONTRAT AVEC LE BUREAU D'ÉTUDE

Le contrat intitulé du bureau d'étude concernant l'assistance au recrutement de l'entreprise de travaux, contrôle et surveillance de la construction du réseau d'eau du centre de Mantasoa No 04ES-19/MEEH/SG/DREEHAnalamanga », d'un montant de 26 millions d'Ariary (6500 EUR), a été signé le 02 mai 2019 entre la DREEH, le BE Miary, les Experts-Solidaires et la Commune de Mantasoa.

- L'ordre de Service pour démarrage des prestations a été émis le 15 mai 2019 ;
- Ce contrat s'inscrit dans le cadre d'une coopération décentralisée entre les communes de Mantasoa et la commune d'Auch dans lequel Experts-Solidaires a reçu mandat de la ville d'Auch de financer ce contrat ;
- Un appel d'offres lancé le 22 Août et finalisé le 19 Septembre 2017 a conclu à la sélection du B.E MIARY pour l'Elaboration (i) du schéma directeur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de la commune rurale de Mantasoa district de Manjakandriana région Analamanga, (ii) réalisation de l'Avant-projet Détaillé (APD) et DAO de la première tranche de travaux (MARCHE DREEH-AN/MIARY N°01 2017) ;
- Ce contrat est l'extension du contrat N°01 2017 pour l'assistance au recrutement de l'entreprise, le contrôle et suivi des travaux de cette première tranche des travaux de la commune de Mantasoa ;
- Le projet sera suivi par une équipe projet composée d'Experts-Solidaires, la commune de Mantasoa et de la DREEH ;
- Les modalités de règlement des prestations se présentent comme suit :

N°	Désignation	%
1	Premier acompte à la signature du contrat	30% du montant du marché
2	Rapport mensuel décrivant : - l'état d'avancement des travaux, - le contrôle de la mise en œuvre effectuée, - les problèmes rencontrés et les solutions - Paiement à 50% des travaux	30% du montant du marché
3	Rapport définitif de fin de travaux y compris PV de réception provisoire	30% du montant du marché
4	Rapport de réception définitive	10% du montant du marché
	Total	100%

Avancement par rapport à la convention :

- L'assistance au recrutement de l'Entreprise est achevée, l'adjudicataire du marché étant l'Entreprise NY Ravo ;
- Le dossier d'exécution de l'entreprise a été reçu mais est en attente de l'étude de la nouvelle source ;
- La DREEH et le BE Miary sont actuellement dans la requête d'une nouvelle source afin d'améliorer le débit de la source d'Andrefanivorona.

4.2 RESUME DE L'APPEL D'OFFRES

4.2.1 LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRE

Le dossier d'appel d'offre concernant les travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable des fokontany Andrefanivorona, Lohomby, Mantasoa, Masombahiny et Miadamanjaka a été établi en Janvier 2019 et finalisé le Avril 2019 lors du passage de Mr Jean Pierre MAHE à Madagascar.

La DREEH Analamanga a opté pour un appel d'offre restreint par consultation de 06 (six) entreprises déjà présélectionnées par la DREEH Analamanga dont : NY RAVO, VOLASOA, SEHATRA, EATC, NY HAVANA ET EAE RAZAFY.

Le dossier a été lancé le 02 Mai 2019 et les entreprises ont disposé 20 jours pour répondre à l'offre. La date limite de remise des offre était le 23 Mai 2019 à 16H00 au bureau de la Commune de Mantasoa.

Une visite des lieux obligatoire a été organisée le 10/05/19 dont 05 entreprises ont répondu présent dont EATC, VOLASOA, EAE RAZAFY, NY RAVO et NY HAVANA.

Etant donné que la remise des offres est effectuée dans la Commune de Mantasoa, la DREEH a modifié la date limite de remise des offres le 24 Mai 2019 à 10H00, soit avant le dépouillement.

4.2.2 REMISE ET DEPOUILLEMENT DES OFFRES

05 entreprises ont soumises des offres dans le délai réglementaire dont EATC, VOLASOA, EAE RAZAFY, NY RAVO et NY HAVANA.

Le dépouillement des plis et l'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques ont été effectués le 24 Mai 2019 à 10H30 en présence de :

- Représentants de la Commune de Mantasoa :
 - o Mme VEROMANITRINIAINA Nina Isabelle, Adjoint au Maire
 - o Mr RANDRIAMANANTENASON Charles, Agent du Développement local
 - o Mme HARINIVO Lala Olive, Secrétaire Administrative
- Représentants de la DREEH Analamanga :
 - o Mr RAKOTONOELY Hasina, Chef de Projet
 - o Mr STEPHANE Gasparri, Responsable suivi-évaluation
- Représentant du Maitre d'œuvre
 - o Mr RAKOTOMAMONJY Ida Tsirivana, Ingénieur d'Etudes
 - o Mme LINA Isabelle, Ingénieur d'Etudes
- Les représentants des soumissionnaires

4.3 RESUME DU PROCESSUS DE SÉLECTION DES OFFRES

4.3.1 EVALUATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE DES OFFRES

Après l'ouverture des plis, le comité d'évaluation des offres a procédé à l'évaluation administrative et technique des cinq (05) offres reçues.

Le Comité d'évaluation est composé de :

- Un représentant de la DREEH Analamanga,
- Un représentant d'Experts-Solidaires
- Un représentant du Cabinet d'études MIARY

La méthode utilisée a été celle stipulée dans le dossier d'appel d'offre conformément à la section II Article 9 (Présentation et remises des offres), et l'article 11 (Evaluation et classement des offres) et au règlement en vigueur, ainsi que l'utilisation des critères normalement admis dans les règles du métier.

A cet effet, des critères de conformité et de qualification ont été pris en compte dans cette première évaluation et seules les propositions ayant obtenu la note technique minimale de 70 points, seront considérées comme répondant à la demande de proposition. Seules les offres financières correspondantes à ces dossiers seront alors ouvertes et évaluées.

Selon l'article 9.1 de la section II (Dossier de conformité administrative) du dossier d'appel d'offre, les dossiers de conformité administrative devront comprendre les informations générales de la Société. L'absence d'une seule pièce demandée dans ce cahier des charges entraîne le rejet pur et simple de la soumission.

Selon l'article 11.3 de la section II, les critères techniques utilisés pour évaluer chaque proposition sont les suivants.

N°	Critères techniques	Barème
1	Méthodologie, plannings	35
1.1	Méthodologie	20
A	Complète et pertinente (description des travaux, méthodes employées, organisation et sécurité/hygiène des chantiers, modalités de suivi des chantiers et de contrôle qualité, coordination interne et avec le Contrôleur et le Client, impact environnemental et social) et conforme au cahier des clauses techniques particulières	20
B	Moins complète / pertinente / conforme	10
C	Incomplète et/ou non pertinentes et/ou non conforme au cahier des clauses techniques	0
1.2	Plannings	15
A	Chronogramme détaillé de l'exécution du marché par semaine, planning du personnel par semaine, plan d'approvisionnement en matériel : conformes à ce qui est demandé, au délai contractuel, pertinents par rapport à la méthodologie proposée, et cohérents entre eux	15
B	Globalement plutôt conformes / pertinents / cohérents	10
C	Moins conformes / pertinents / cohérents	6
D	Non conformes / pertinents / cohérents	0
2	Expérience en travaux similaires et moyens (personnel, matériel)	50
2.1	Expérience en travaux similaires (construction ou gestion de construction): Références en tant qu'entrepreneur principal dans les 03 dernières années (avec le contact valide du client et les autres détails requis, PV de réception ou attestation de bonne fin (les références sont vérifiées))	20
A	Au moins 03 références complètes, conformes et similaires au présent marché	20
B	02 références	15
C	01 référence	5
2.2	Personnel : Liste nominative complète du personnel d'encadrement et du personnel technique ; CV complets, actualisés et pertinents avec au moins 5 travaux similaires ; diplômes pertinents et non falsifiés ; lettre de disponibilité signée	20

A	Liste complète, personnel suffisant et tous les CV sont pertinents, avec diplômes et lettre de disponibilité	20
B	Liste complète, personnel suffisant et la majorité des CV sont pertinents dont celui du conducteur de travaux, avec diplômes et lettre de disponibilité	12
C	Liste complète, personnel suffisant mais seule la moitié des CV (ou moins) sont pertinents, avec diplômes	6
D	Liste incomplète ou personnel insuffisant ou CV non pertinent ou diplômes insuffisants ou falsifiés	0
2.3	Matériel (sera vérifié avant le début des travaux) : Liste détaillant le type, le modèle / caractéristiques techniques, année de fabrication, provenance, année d'acquisition, état de fonctionnement (matériel roulant : camions pour transport matériel et véhicules pour déplacement des personnes avec les cartes grises et caractéristiques techniques)	10
A	Matériel disponible, conforme aux exigences techniques des travaux, et en quantité et qualité suffisante par rapport à la méthodologie proposée et au nombre de lots auxquels le prestataire a soumissionné	10
B	Matériel partiellement satisfaisant	5
C	Matériel non satisfaisant	0
3	Capacité financière	15
A	Chiffres d'affaires annuels des trois dernières années fournis avec pièces justificatives	15
B	Chiffres d'affaires annuels des trois dernières années fournis incomplets ou sans pièces justificatives	10
C	Chiffres d'affaires annuels des trois dernières années non fournis ou incomplets et sans pièces justificatives	0
Total		100/100

A l'issue de l'évaluation technique, le tableau ci-après présente les notes techniques moyennes obtenues par les entreprises soumissionnaires.

N° Plis	Soumissionnaires	Moyenne sur 100	Rang
1	Entreprise NY RAVO	70	3
2	Entreprise VOLASOA	73	2
3	Entreprise ATC	88	1
4	Entreprise EAE RAZAFY	68	4
5	Entreprise NY HAVANA	50	5

Ainsi seules les entreprises ATC, VOLASOA et NY RAVO ont obtenu la note moyenne supérieure ou égale à 70/100 et sont considérées pour l'évaluation financière.

4.3.2 EVALUATION FINANCIERE DES OFFRES

L'ouverture des offres financières des 03 soumissionnaires admises a été effectuée le 26 Juillet 2019 à 16H10mn au Bureau de la DREEH Analamanga dont ci-après le résultat.

N° Plis	Soumissionnaire	Montant de l'offre TTC lu publiquement
1	EATC	588 400 000,00
2	VOLASOA	517 986 534,90
3	NY RAVO	466 707 889,00

Par la suite, le comité d'évaluation a procédé à l'analyse des offres reçues.

La méthode utilisée a été celle stipulée dans le cahier de charge ainsi que l'utilisation des critères normalement admis dans les règles du métier tout en gardant le « principe de conformité substantielle ».

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu. Néanmoins, le comité d'évaluation se réserve le droit de demander les pièces manquantes, s'il juge l'offre intéressante. Le comité d'évaluation examinera les offres pour s'assurer qu'elles sont complètes, qu'elles ne comportent aucune erreur de calcul, que les documents sont signés, et que les offres répondent aux conditions stipulées.

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base suivante : s'il existe une divergence entre le prix unitaire et le prix total global obtenu par multiplication du prix unitaire et de la quantité, le prix unitaire prévaudra, et le prix total sera corrigé en prenant celui-ci comme base. Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera rejetée.

Une offre dont la qualité est jugée insuffisante par le comité sera rejetée sans que le soumissionnaire puisse à posteriori la rendre plus conforme en la corrigeant.

A l'issue de cette évaluation financière, il apparaît que l'offre de l'entreprise NY RAVO a comporté deux types d'erreurs justifiant les corrections suivantes :

- Correction des produits des quantités et des prix unitaires
- Rajout d'une rubrique manquante dans le BDQE de l'offre par rapport au BDQE du DAO et application des prix unitaires du BPU de l'offre proposé par le soumissionnaire

Par ailleurs, l'entreprise Ny RAVO a également proposé dans son offre financière une participation de 20% du montant total de l'offre, qui constitue son apport à la réalisation des travaux. Par conséquent, les montants des offres financières corrigés sont présentés dans le tableau qui suit.

Classement	N° Plis	Nom de l'entreprise	Montant de l'offre corrigé
1	3	NY RAVO	473 498 499,59
2	2	VOLASOA	517 986 534,90
3	1	EATC	588 440 000,00

Face à cette situation, le Comité d'évaluation des offres s'est réunie le 21 Aout 2019 avec l'assistante de Mr Etienne BIALAIS (Experts-Solidaires) pour décider de l'attribution du marché.

Lors de cette réunion, étant donné que le montant corrigé de l'offre de l'entreprise NY RAVO est le moins – disant en application de son investissement de 20% (apports), il a été décidé par le Comité de notifier l'entreprise Ny RAVO adjudicataire provisoire du marché et de l'inviter à une pré-négociation du contrat le 26 Aout 2019 au bureau de MIARY.

4.4 RÉSUMÉ DU CONTRAT DE TRAVAUX

Lors de cette négociation, l'entreprise a accepté le montant corrigé de l'offre et le marché lui est attribué.

Le bureau d'études MIARY a donc procédé à l'élaboration du contrat d'entreprise.

Toutefois, il a été demandé à l'entreprise d'inclure dans les travaux la mise en place de grillage avertisseur de 2500m sur la conduite de distribution traversant la route principale de la ville de Mantsoa ; par conséquent, le montant du contrat a été modifié suivant cet ajout.

De plus, étant donné que le réseau à réhabiliter est encore fonctionnel, l'entreprise Ny RAVO a demandé un délai d'exécution plus longue afin de garder le fonctionnement du réseau en parallèle des travaux.

Par conséquent, le contrat a été établi en tenant compte de ces paramètres.

- Montant final du contrat : AR 593 050 471,59 (148 000 EUR) dont :
 - o Apports d'Experts-solidaires : AR 474 440 377,27 (118 500 EUR)
 - o Apports Ny RAVO : AR 118 610 094,32 (29 500 EUR)
- Délai d'exécution : 06 mois incluant un mois pour l'établissement du dossier d'exécution
- Date de Notification de l'entreprise : 09 Septembre 2019
- Date de signature du contrat : 09 Septembre 2019
- Date de l'ordre de service de commencement des travaux : 1^{er} Octobre 2019

L'entreprise Ny RAVO a déjà envoyé le dossier d'exécution des travaux le 31 Octobre 2019, toutefois, celui-ci ne pourra pas être encore évalué car le bureau d'études entame actuellement l'étude de la mise en place d'une source additionnelle pour le captage du réseau de Mantsoa, laquelle devrait-être incluse dans les travaux de l'entreprise.

4.5 RÉSUMÉ DU PLAN DE FORMATION

Projet : Sensibilisation de l'accès au service de l'AEP dans la Commune de Mantasoa

Au vu de la faible volonté, voire réticence des usagers ainsi que d'autres problèmes socio-politico-économiques dans le règlement des factures en eau, le fermier se retrouve face à des difficultés dans la gestion du réseau, telle est la raison d'être de ce projet de sensibilisation et de mobilisation sociale des usagers concernés.

Ce projet se focalisera donc sur la mobilisation sociale en collaboration avec la DREEH, le gestionnaire Ny Ravo et la commune de Mantasoa dont les principales activités sont les suivantes :

- Organisation de l'Atelier d'informations et de formation des leaders locaux appelé également réunion institutionnelle ;
- Conception des supports de sensibilisation (sketchs, radio crochet, chansons,...) ;
- Prise de rendez-vous et identification des lieux de séance (programme par Fokontany) ;
- Sensibilisation et animation mobile par Fokontany (dont 5 Fokontany bénéficiaires) ;
- Sensibilisation au niveau des services d'enseignements locaux : concours sur l'utilisation de l'eau, règle d'hygiène et assainissement, ...
- Spectacle et Sensibilisation (en centre-ville) : animations diverses (spectacle, radio crochet, démonstration sur scène....) ;
- Publicités audiovisuelles via les médias locales (radios et télévisions) ;
- Affichages des affiches dans des lieux visibles et fréquentés ;
- Distribution des brochures, flyers, autocollants en EAH ;

Attributions des parties prenantes :

- celles de la DREEH :

- Formation des autorités et élus sur le code de l'eau, la maîtrise d'ouvrage communale dans le domaine de l'EAH ;
- L'information des autorités locales, chef de fokontany, et élus sur le projet et les obligations respectives des parties ;
- Accompagnement de la commune et du délégataire pour la sensibilisation des populations, des enseignants, des associations avec présence / appui de formateurs.

- celles du gestionnaire Ny RAVO :

- assurance de l'établissement des outils de formation et de sensibilisation ;
- gestion à bon escient des fonds alloués par Experts solidaires pour les activités prévues ;
- rapport des activités auprès de la Commune, DREEH et Experts Solidaires.

- celles de la commune :

- assurance de la facilitation des activités ;
- collaboration avec les agents de NY RAVO pour la réalisation des activités ;
- coordination des activités locales (Fkt, Chef lieu, Spectacle, Animations diverses,...).

Résultats attendus :

- Prise de conscience de la communauté sur l'importance de la consommation de l'eau potable ;
- Connaissance de l'emplacement des bornes fontaines par les habitants des quartiers ;

- Accès à l'eau potable des habitants à un prix bien déterminé ;
- Compréhension des enjeux de l'hygiène et de l'assainissement dans leur environnement de la population ;
- Augmentation du taux d'adhésion des habitants ;
- Compréhension des rôles et missions de la Mairie, et du fermier par la population ;
- Conviction de tout le monde sur l'indispensabilité de l'eau à la vie quotidienne même ;
- Adoption des bons réflexes d'éco-citoyenneté et d'hygiène.

Le montant alloué pour la formation est de :

- 2 millions d'ariary pour la DREEH ;
- 6 millions d'ariary pour le gestionnaire Ny Ravo.

Avancement :

- Elaboration du contrat DREEH et NY RAVO en cours de finalisation ;
- Après concertation entre Madame l'adjointe au maire de Mantasoa, Monsieur Paoly Jaona de NY Ravo et la DREEH, face à la propagande pour l'élection des maires, il a été décidé de ne débiter les activités qu'après l'élection, c'est-à-dire dans la semaine du 02 décembre.

4.6 ACTIVITÉS DES 6 MOIS À VENIR

Pour les six mois à venir, les activités seront :

- Formation sur la maîtrise d'ouvrage communale et Sensibilisation en EAH dans la Commune de Mantasoa ;
- Supervision des travaux de l'AEP de Mantasoa :
 - Installation de chantier ;
 - Implantation des ouvrages ;
 - Suivi et contrôle des travaux ;
 - Réception technique des travaux ;
 - Réception provisoire des travaux.

4.7 PROBLÈMES RENCONTRÉS

Ces derniers temps, Madagascar est en pleine période d'élection (présidentielle, législative, communale, ...) ; relatif à l'avancement de ce projet, la mission principale est la motivation et la sensibilisation des gens (bénéficiaires) à la gestion future des infrastructures à installer, d'une part et d'autre part au principe de « non gratuité de l'eau » ; dans ce cas, les intervenants ont eu beaucoup de difficulté aux approches.

Par ailleurs, les problèmes techniques (insuffisance de l'eau au moment de la réalisation du projet du fait des feux de brousses et changement climatiques) entravent le démarrage des travaux ; actuellement, des missions d'urgences sont effectuées par des parties prenantes pour remédier à ce problème.

Malgré ces incidents, les intervenants pour la bonne de ce projet d'alimentation en eau potable de la ville de Mantasoa déploient des efforts pour arriver à bon terme à sa réalisation, ceci dans le but de l'amélioration du taux d'accès à l'eau potable dans la commune de Mantasoa.

4.8 PHOTOS

Vue d'ensemble sur le réseau entier de Mantasoa

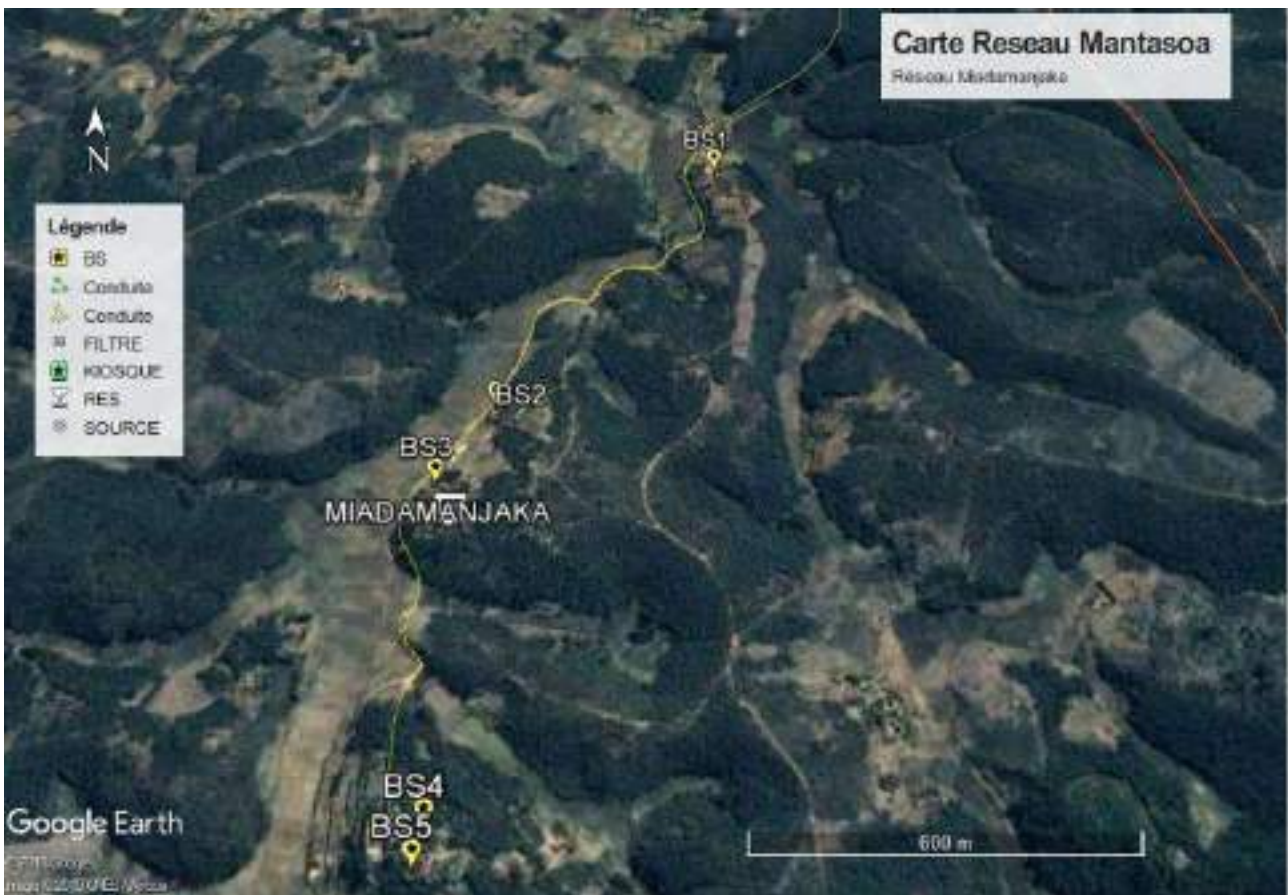


Vue par localité d'intervention

1 - Réseau Andrefanivorona



2 - Réseau Miadamanjaka



3 - Réseau Masombahiny



4 - Réseau Mantasoa village



5 - Réseau Lohomby



Photos d'illustration



Le village de Mantasoa



L'activité de la population



Les infrastructures routières



Les infrastructures en eau potable



Les autres infrastructures en eau potable



Point de captage objet de l'intervention



Les réservoirs existants



Les points d'eau fonctionnels



Les points d'eau non fonctionnels



Les infrastructures de Mantasoa